

Mathieu KLEIN, Président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle



Lorrain depuis toujours, Mathieu KLEIN est diplômé en sociologie. Directeur adjoint du Cabinet de Michel DINET, cadre dans une association de lutte contre le sida puis à la Mutualité Française, et plus récemment chargé de mission au Cabinet de Martine Aubry, il est conseiller général depuis 2004, et conseiller municipal et métropolitain à Nancy depuis 2008. Mathieu KLEIN est depuis élu Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle en 2014 et est réélu en 2015.

- Pourquoi avoir accepté de participé aux EGPP 2018 ?

Territoire et projet ne font qu'un dans l'ADN de la Meurthe-et-Moselle, terre de développement local. Toute l'action des Pôles territoriaux et des quatre Pays de Briey, de Terres de Lorraine, du Val de Lorraine et du Lunévillois, apporte la preuve qu'un territoire est fort lorsque son projet est ancré dans les réalités vécues par ses habitants. Je veux témoigner de cette vitalité des pays de Meurthe-et-Moselle. De plus notre département dispose d'une culture du débat sur les questions de territoire. "Frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui", comme le disait Montaigne, c'est aussi l'ambition de ces Etats Généraux. Nous avons besoin d'espaces comme les EGPP pour nourrir notre réflexion et nos pratiques dans l'échange avec les autres territoires.

Quelle plus-value des territoires de projet dans l'alliance des territoires ?

Les territoires de projet sont synonymes de dialogue plutôt que d'affrontement, d'ouverture plutôt que de repli, d'innovation plutôt que de stagnation. Il n'y a pas d'alliance possible sans ces principes. Nous en faisons l'expérience quotidienne en Meurthe-et-Moselle où le tracé du département et sa position transfrontalière imposent de s'affranchir des seules limites administratives départementales et nationales pour penser son développement et celui de ses territoires.

Le Pays de Briey est ainsi autant tourné vers Metz que vers Luxembourg, tandis que l'agglomération de Longwy est pleinement transfrontalière. Quant aux territoires du sud meurthe-et-mosellan, ils coopèrent dans le plus grand SCoT de France. Ce SCoT a intégré en 2015, la Métropole du Grand Nancy et j'ai dès l'origine plaidé pour la création en parallèle d'un pôle métropolitain pour que la coopération interterritoriale l'emporte sur la compétition entre les territoires. Ce n'est qu'à la condition de satisfaire cette exigence que nous serons en capacité de répondre aux attentes de nos concitoyens.